



Alerte média – Paris, le 23 novembre 2015

**NOUVELLES DATES
À NOTER DANS LES AGENDAS !**

**LES 7^{èmes} ASSISES EUROPÉENNES DU PAYSAGE
RENCONTRES CITÉ VERTE À NICE
Les 6 et 7 avril 2016**

Sur la thématique “**Le paysage peut-il sauver la ville ? La Méditerranée en avant-garde**”, les **7èmes Assises Européennes du Paysage** se dérouleront les 6 et 7 avril 2016 à Nice et se poursuivront par des « Assises off » le 8 avril.

Au programme de ces 2 jours

- **Mercredi 6 avril** > **Conférences et débats** au Centre Universitaire Méditerranéen
- **Judi 7 avril** > **Des visites sur le terrain** pour illustrer les enjeux inhérents aux projets d'aménagement du bassin Méditerranéen

**Les inscriptions seront ouvertes sur le site www.lesassises.eu
à partir du 1^{er} décembre 2015.**

Programme et informations pratiques sur
www.lesassises.eu
[Facebook](#)

Contact Presse :

sensation ! Marine Gatineau-Sailliant Tél. 06 62 74 86 61 - presse@sensation.fr

En France, la réflexion et les actions Cité Verte sont portées par VAL'HOR, l'interprofession de l'horticulture et du paysage. *Les 7èmes Assises Européennes du Paysage* sont un événement organisé par la Fédération Française du Paysage, au cours duquel VAL'HOR inscrit des "Rencontres Cité Verte".



A propos de VAL'HOR : Depuis 1998, VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 50 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 160 000 emplois. Elle rassemble les organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticole, ainsi que du paysage et du jardin. VAL'HOR a pour mission de : • Développer la consommation de produits et services par la communication et la promotion collective. • Réaliser des programmes d'expérimentation en matière d'innovation technique. • Favoriser le recrutement dans la filière par la valorisation des métiers et des savoir-faire. • Élaborer et mettre en œuvre des règles et disciplines de qualité et de certification. • Développer la connaissance du marché et de la filière par la réalisation et la diffusion d'études. • Optimiser les mécanismes du marché et la synergie entre les opérateurs. www.valhor.fr



A propos de la FFP : La Fédération Française du Paysage (FFP) est la seule organisation représentative de la profession de paysagiste concepteur dans son ensemble. Elle regroupe aujourd'hui plus de 700 membres, soit près d'un professionnel sur trois. L'objectif de la fédération est triple : promouvoir la culture du paysage, valoriser et faire reconnaître la profession, offrir des services très complets à ses membres. www.f-f-p.org